



## Compte rendu des journées du SINP 2023 Journée du 28 mars

### Préambule

Les journées du SINP se sont déroulées les 28 et 29 mars 2023, dans les locaux de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon. La journée du 28 mars était consacrée à un tour d'horizon des travaux et dynamiques nationales et régionales qui ont marqué l'année 2022. Celle du 29 mars consistait en une formation nationale sur la thématique des métadonnées (dans le cadre du groupe de travail « Métadonnées – structuration et accompagnement »).

**Les présentations ont été filmées, elles sont accessibles ici :**

[https://www.youtube.com/watch?v=jjcv\\_nBBryI&list=PLqWoi3QNM7I6t2t\\_vc2RIKZwkvCqSLfPq&pp=iAQB](https://www.youtube.com/watch?v=jjcv_nBBryI&list=PLqWoi3QNM7I6t2t_vc2RIKZwkvCqSLfPq&pp=iAQB)

### Introduction – Laurent Poncet, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD)

Après un mot d'accueil de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Poncet, co-directeur de PatriNat, a introduit les journées.

Il a évoqué le fait que l'IRD (fortement impliqué dans le GBIF) fait désormais partie, depuis le début de l'année, des tutelles de PatriNat.

Au cours de cette introduction, il a mis en avant les **enjeux qui vont structurer le SINP dans les prochains mois** :

- Développer davantage les connaissances en outre-mer ;

- Mieux comprendre les liens entre état et pressions, notamment dans un contexte de déploiement des énergies renouvelables ;
- Développer les données de synthèse, avec un axe important lié aux EBV (variables essentielles de biodiversité) ;
- Développer les cartographies des écosystèmes. À ce sujet, il est annoncé que les premières séries de données sur Carhab seront diffusées dans les prochaines semaines. De plus, un AMI sera publié concernant la valorisation des données de cartographies ;
- Mutualiser et rapprocher les systèmes d'information des politiques publiques et ceux de la recherche (PNDB, collections) ;
- Intégrer de nouveaux types de données (notamment issues de capteurs, ADN environnemental).

#### **De nouveaux besoins et de nouvelles politiques publiques émergent et vont structurer le SINP :**

- Le futur règlement européen sur la restauration des écosystèmes qui va entraîner le besoin d'un rapportage de l'état de conservation, de structurer des nouvelles données, et de prioriser les milieux. Pour bien réutiliser les données, il y aura besoin de métadonnées bien structurées ;
- La surveillance de la biodiversité terrestre va nécessairement impliquer de véhiculer de la donnée mieux structurée, d'enrichir les données actuelles par des données de suivi.

Avec ces nouveaux besoins qui émergent, il convient de poursuivre la réflexion sur le positionnement transversal du SINP, dans le SIB (système d'information sur la biodiversité), et les services rendus par le SINP auprès des autres SI métier du SIB.

Il est rappelé que le SINP est le socle commun de connaissance sur l'inventaire du patrimoine naturel. Le SINP est reconnu, il est important de saluer le travail accompli et la dynamique d'ensemble qui est forte et originale (déconcentrée mais très organisée).

Laurent Poncet a rappelé que les moments d'échanges, lors des journées annuelles, sont indispensables, enrichissants.

### **Actualités du SINP – Solène Robert, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD)**

L'enjeu de départ et l'historique du SINP ont été rappelés. L'enjeu principal consiste à améliorer l'accès à l'information environnementale pour tous les citoyens. Le système est collaboratif depuis sa création.

Un bilan du SINP a été dressé, permettant de souligner les volumes importants de données partagées.

L'animation est désormais généralisée (2/3 des territoires de métropole et d'outre-mer sont impliqués dans l'animation à travers le partage, la validation, la diffusion des données). Il faut poursuivre ce déploiement pour que l'ensemble des territoires participent à l'animation du SINP.

Le site <https://sinp.naturefrance.fr/> présente les avancées des groupes projets du SINP mais également les travaux des régions.

À ce jour, huit plateformes régionales sont habilitées. Plusieurs autres plateformes sont opérationnelles mais n'ont pas encore déposé de dossier d'habilitation.

Les données du SINP sont réutilisées pour alimenter différentes politiques publiques à travers, par exemple, les listes rouges, les suivis, les rapportages européens, ...

**Le schéma métier du SINP, publié en août 2022, est le nouveau document cadre du SINP, il vient remplacer le protocole de 2017.**

Le périmètre et la gouvernance ont été redéfinis.

Le périmètre du SINP concerne l'état et les tendances de l'inventaire du patrimoine naturel. Les données d'occurrence ne sont pas le seul type de donnée à gérer, les données de synthèse (dont EBV) et les données descriptives (ex. données de traits) y ont leur place également.

Le SINP ne traite plus des données de paysage car il existe un SI métier dédié au paysage dans le cadre du SIB.

Le dispositif d'habilitation régionale est maintenu même si des simplifications sont envisagées (notamment pour le renouvellement de l'habilitation).

La nouvelle gouvernance s'organise autour d'un COPIL et de 4 comités rattachés au COPIL (comité des inventaires, comité technique, comité éditorial de l'INPN, comité des correspondants régionaux). En particulier, cette gouvernance renforce le rôle du comité des inventaires (il apparaît nécessaire de focaliser désormais les efforts sur les stratégies d'acquisition des données).

**Quatre axes stratégiques ont été définis et considérés comme prioritaires pour le SINP :**

- L'open data ;
- La cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux (à travers le respect de normes et de méthodes définies par les groupes projets) ;
- L'enrichissement mutuel et ciblé (chaque dispositif contributeur du SINP doit être une source d'enrichissement pour les autres dispositifs) – par exemple, Carhab et les ABC doivent être utiles pour actualiser les ZNIEFF ;
- La qualité des données.

Le SINP se dote d'une feuille de route à trois ans qui s'organise en un tableau listant les axes stratégiques, déclinés en objectifs et actions.

**Les actions en cours ou récentes de certains groupes projets sont présentées :**

- *GT Standards de données* : une nouvelle version du standard pour les données d'observation et de suivi d'habitats a été publiée. Encore trop peu de données sont échangées sur les habitats (4 millions), il est important de prendre en compte ce nouveau standard et d'engager le partage. La mise à jour du standard « espèces » est en cours de finalisation. Un objectif recherché est de rapprocher ces standards des standards internationaux (DarwinCore pour les données, EML pour les métadonnées) ;
- *GT Sensibilité* : la nouvelle version du guide pour l'élaboration des listes de sensibilité a été publiée en 2022. Une mise à jour de la liste socle nationale est en cours, pour rechercher une cohérence pour les espèces pour lesquelles il y a un enjeu de cohérence nationale ;
- *GT Affichage et diffusion des données d'habitats* : un cahier des charges est en cours d'élaboration pour afficher les données cartographiques. Le début des développements est prévu d'ici la fin de l'année ;
- *GT Référentiels pour la validation* : ce GT ouvert en 2023 vise à renforcer les filtres pour la pré-validation automatiques des données ;
- *INPN Espèces* : INPN espèces offre à tous la possibilité de contribuer (depuis 2018). Depuis 2021, des quêtes sont proposées afin de répondre à une question spécifique. Par exemple, une

quête sur le Lucane cerf-volant est menée par l'OPIE. L'objectif étant de sensibiliser les citoyens au partage de données.

Ces groupes projets sont très importants pour le SINP, des remerciements sont formulés pour les participants à ces GT.

## **CAMPanule : un catalogue pour décrire et partager les protocoles, méthodes et techniques de collecte – Camille Gazay, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD)**

Le projet CAMPanule repose sur le besoin de disposer d'un catalogue des protocoles. En effet, les données sont collectées selon des protocoles, méthodes et techniques diverses appliquées sur le terrain. Pour partager les données et surtout les réutiliser, il est important de connaître la façon dont elles ont été produites, notamment pour identifier les limites de réutilisation.

Aussi, les objectifs de CAMPanule sont de disposer d'une liste de référence ainsi que d'un outil d'aide à la décision (pour le choix des modalités de collecte). CAMPanule n'est donc pas seulement un référentiel mais une base de données qui décrit les protocoles.

**En premier lieu, il était nécessaire de fixer les définitions des trois termes utilisés :** technique (caractère concret), méthode (principe logique souvent lié à des méthodes statistiques) et protocole (lié à la question scientifique). Selon les données produites, toutes ces briques ne sont pas utilisées (par exemple, production de données opportunistes en utilisant la technique du battage mais pas de méthode et pas de protocole définis).

Pour intégrer la base de données, le protocole, la méthode ou la technique doit être documenté(e) (y compris via un rapport, de la littérature grise, ...).

Le projet s'est focalisé d'abord sur les protocoles de portée nationale mais il apparaît important de considérer des protocoles régionaux ou locaux.

**Une version v1 de la base de données a été diffusée en septembre 2022.** Les documents associés sont téléchargeables sur le site de l'INPN. Les documents techniques se trouvent sur le site dédié (<https://campanule.mnhn.fr/>). La base de données est téléchargeable (fichiers Access et .csv). Une interface en ligne est envisagée. Des extraits sont proposés, proposant des synthèses. Un rapport d'accompagnement du projet a été produit.

Cette première version avait notamment pour objectif l'articulation avec les standards. Une amélioration continue du remplissage est prévue. Il est possible de faire remonter des manques (proposer des ajouts, consulter la liste d'attente). Le travail s'est concentré davantage sur le domaine terrestre, il est à compléter sur le domaine marin et d'eau douce ainsi que sur les groupes moins connus. Une mise à jour annuelle est envisagée (amélioration au fil de l'eau mais annuellement, des grands axes seront complétés).

Parmi les champs ayant fait l'objet de discussion au cours de cette présentation, notons l'existence :

- D'un champ indiquant s'il s'agit de la version à jour du protocole (les anciennes versions devant être conservées) ;
- D'un champ relatif aux normes qui s'appliquent au protocole ;
- D'une table dédiée à la stratégie d'échantillonnage (peu standardisée à ce jour) ;
- D'un champ indiquant si une fiche terrain existe (+ mise à disposition de cette fiche).

Il apparaît utile de renforcer l'accompagnement sur l'aide à la décision en gardant à l'esprit que CAMPanule ne sera jamais un outil automatique de choix du protocole.

Un GT sera lancé au second semestre 2023. Les personnes intéressées pour participer à ce GT peuvent se manifester auprès de Camille Gazay.

## Les évolutions du standard pour le partage des données sur les taxons – Chloé Vinet, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD)

La version actuelle du standard d'occurrence de taxons (OccTax 2.0) date de 2018. Depuis, de nombreux retours et besoins ont été remontés. **Le GT Standards a été rouvert en 2022 pour mettre à jour le standard d'échange de données d'occurrence de taxons et le standard de métadonnées.** Une enquête en ligne et un audit ont été réalisés. Le défi lié à cette mise à jour est de maximiser la qualité des données (nombre de concepts ou d'attributs obligatoires) et de minimiser la contrainte de saisie.

Les enjeux liés à la mise à jour de ces standards consistaient également à la recherche de cohérence avec le standard d'échange des données d'observation et de suivi sur les habitats, au rapprochement avec le DarwinCore (notamment à travers le concept d'évènement, introduit dans la nouvelle version du standard de données) ainsi qu'à l'intégration des éléments particuliers relevant du standard phytosociologie (ajout du concept de strate).

**Une nouveauté importante est la création d'un dictionnaire de données du SINP** (liste de tous les attributs des standards et nomenclatures du SINP). Pour l'instant, ce dictionnaire traite uniquement des standards de données espèces et de métadonnées mais il sera ensuite étendu à tous les standards, dont le standard de données habitats.

Le nouveau concept Évènement contient toutes les informations qui décrivent un relevé (qui, où, quand, comment). On peut y renseigner la méthode de collecte.

Le concept SujetObservation est complété par des informations sur le déterminateur et la méthode de détermination. C'est au niveau du SujetObservation qu'est renseignée la technique de collecte. C'est également ici qu'est gérée la notion d'absence (à travers l'attribut StatutObservation).

D'autres concepts sont ajoutés, par exemple « interaction » (entre deux sujets observations).

Ces nouveaux standards seront publiés avant l'été.

Les deux versions des standards seront gérées par la plateforme nationale pendant une période restant à définir. Le travail de migration de l'ancienne version à la nouvelle sera un peu long car il impacte les outils.

## L'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) : nouveautés et perspectives – Olivier Brosseau, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD)

Le rôle de l'INPN a été confirmé par le Schéma national des données de biodiversité (SNDB). Il est un service du Système d'information sur la biodiversité (SIB), dont le site NatureFrance est la vitrine.

Le comité éditorial de l'INPN travaille actuellement sur la feuille de route du SINP.

L'enquête de satisfaction annuelle de l'INPN permet de réaliser un suivi du profil des utilisateurs, de leur satisfaction et de leurs attentes. On note en 2019 et 2020 une augmentation du nombre de répondants à l'enquête (résultat d'une stratégie de communication améliorée).

Le service OpenObs, lancé fin 2020, présente une bonne dynamique de partage dans le cadre du SINP. Quatre mises à jour de données ont été effectuées en 2022 (> 125 millions d'observations diffusées). Il est prévu d'augmenter le nombre de mises à jour. Les possibilités de visualisation ont été améliorées. Des webservices sont envisagés pour permettre de récupérer les données (en complément des possibilités de téléchargement), cela nécessite de pouvoir gérer les accès aux données sensibles. Le projet de reprise du SI flore (exposant à l'échelle nationale les données relatives à la flore) via OpenObs est à l'étude.

Les fiches espèces de l'INPN ont été revues, elles sont désormais plus graphiques et plus fonctionnelles. Des groupes grand public et la carte de présence mondiale du GBIF ont été ajoutés sur ces fiches.

Les fonctionnalités de recherche et consultation de chiffres clés et indicateurs sur les espaces ont été développées dans le cadre de la SNAP (stratégie nationale des aires protégées).

De plus, l'interface de visualisation des espaces naturels et protégés a été refondue : recherche de sites, filtrage, recherche par territoire, ...

Une nouvelle entrée est disponible dans la partie « Programmes », il s'agit de la cartographie nationale des milieux humides, basée sur une approche prédictive. La phase de recherche et développement est finalisée, la cartographie entre, en 2023, en phase de production.

#### **Parmi les évolutions récentes de l'INPN à souligner :**

- Diffusion de nouveaux sites géologiques protégés : liste des sites d'intérêt géologique et arrêtés de protection des géotopes ;
- ZNIEFF : la BDD est intégralement téléchargeable ;
- Carhab : le visualiseur cartographique est en cours de développement ;
- CardObs et CarNat se sont élargis à la thématique des habitats ;
- L'application INPN Espèces fait l'objet d'une nouvelle version (en cours de recettage) et une partie scolaire est en développement (sortie avril 23) ;
- La collection de livrets « La biodiversité en France » s'est enrichie sur des groupes taxonomiques particuliers. Deux autres livrets sont en cours de préparation (poissons et arachnides).

#### **Les perspectives suivantes sont envisagées :**

- Révision des pages de résultats pour la recherche sur les territoires, à l'image de ce qui a été fait pour les fiches espèces ;
- Valorisation des habitats : projet de fiches habitats + visualiseur cartographique des habitats ;
- Actualisation à venir des données archéologiques et archéobotaniques (un onglet spécifique dans les fiches espèces) ;
- Refonte du site INPN en projet (1<sup>ère</sup> version minimale fin 2023 pour tests en interne et centralisation des contenus, puis phase de transition à envisager). A noter que l'infrastructure du MNHN est en cours de refonte, cela peut induire des dysfonctionnements temporaires mais permettra de s'appuyer sur des systèmes robustes.

En 2022, 3,18 millions de visites ont été enregistrées sur l'INPN.

## La sensibilité des données en Auvergne-Rhône-Alpes – Julien Girard-Claudon (LPO Auvergne-Rhône-Alpes) et Quentin Ragache (CBN du Massif central)

Un rappel est fait du contexte réglementaire, à travers les différents textes qui visent la mise à disposition des données de biodiversité et le cas des données sensibles. Si la diffusion et la communication des données est la règle, les données sensibles constituent une exception. Les travaux menés par le GT Sensibilité du SINP ont permis d'aboutir à une seconde version de la méthodologie de définition des listes d'espèces sensibles.

La liste des espèces sensibles est définie à l'échelle régionale. Les acteurs régionaux consultent le MNHN et le CSRPN pour avis sur la liste produite.

La méthodologie est rappelée : une espèce est sensible si elle répond simultanément à trois critères (risque d'atteinte volontaire, sensibilité intrinsèque, effet de la diffusion). Sont ensuite définies les conditions d'application (règles pour appliquer le floutage, grain de diffusion, durée du floutage).

Quelques exemples d'espèces sont présentés.

Pour la faune vertébrée, en Auvergne-Rhône-Alpes, 58 espèces sont sensibles (représentant 27,8% des espèces menacées et 7,3% des espèces pour lesquelles des données sont présentes dans le SINP AURA).

Pour la flore vasculaire, 153 espèces sensibles (136 sur la région entière, 17 sur un ou plusieurs départements). Cela représente 17,6% des taxons menacés ou quasi menacés et 0,03% des taxons présents en AURA. 17 taxons ne sont pas menacés, selon la Liste rouge régionale, il s'agit d'hybrides ou de taxons non menacés mais très concernés par les problématiques de cueillette. Le critère B (menace) est obligatoire mais il existe un critère B2 qui permet de définir une espèce comme sensible même si elle n'est pas particulièrement menacée mais que son milieu ou la communauté d'espèces dont elle est caractéristique est très sensible en cas de fréquentation ou dérangement.

Sur la plateforme de diffusion régionale, un atlas diffuse des données à la maille 5x5 km sans possibilité de téléchargement ; l'outil Biodiv'AURA Expert prend en compte la sensibilité des données (affichées à la maille 5x5 km), avec possibilité de formuler une demande d'accès à ces données.

Une difficulté rencontrée concerne la possibilité de dégrader uniquement certains types de données. Pour les chauves-souris, il y avait la possibilité de dégrader uniquement les données de gîtes mais cela n'était pas compatible avec les nomenclatures du SINP.

La trame des documents n'était pas connue avant la phase de formulation de l'avis. Cela serait plus efficace de disposer de tous les documents dès le début de la démarche.

Une question portait sur la façon de mesurer les risques d'atteintes liées aux activités naturalistes. La prise en compte de ces risques est liée à l'attractivité de l'espèce (photographies notamment). Cette évaluation a été réalisée à dire d'experts.

Dans le travail mené sur Auvergne-Rhône-Alpes, la question s'est posée de savoir s'il convient de dégrader la localisation d'espèces associées à des espèces sensibles (exemple de certains invertébrés inféodés aux tas de guano). Cette possibilité n'apparaît pas dans la méthodologie.

Il est nécessaire d'accompagner les différents acteurs susceptibles de diffuser ou de mettre en avant des données d'espèces sensibles pour qu'ils prennent le réflexe de ne pas diffuser la localisation précise de ces espèces, en cohérence avec le SINP.

## **Complémentarité des outils web de valorisation des données en Occitanie – Cécile Dassonville (DREAL Occitanie) et Johanna Bonnefoy (Région Occitanie)**

L'organisation du dispositif régional du SINP en Occitanie est rappelée.

**L'atlas régional de la biodiversité en Occitanie (s'appuyant sur GeoNature) diffuse 7 millions de données.** Les données du SINP d'Occitanie peuvent être consultées par tous, à la précision maximale (hors données sensibles ou données dégradées à l'initiative du producteur avant versement au SINP). Pas de téléchargement des données sur l'atlas. Pour télécharger les données, il est nécessaire de se rendre sur le portail internet régional. Des formulaires en ligne sont proposés pour demander la communication des données. Le demandeur reçoit un lien de téléchargement le lendemain de sa demande (données non sensibles) ou sous trois semaines (données sensibles).

**L'outil Bioccitanie est présenté à travers la diffusion d'une vidéo de présentation :**  
<https://www.laregion.fr/Bioccitanie>

Bioccitanie est un web-SIG pour la prise en compte des enjeux de préservation et de reconquête de la biodiversité. À destination des élus et des aménageurs, ainsi que des acteurs de la biodiversité, il permet d'accéder à différents scénarios d'aménagement, mais ne se substitue pas aux études d'impacts.

**L'observatoire régional de la biodiversité en Occitanie est un outil partenarial.** Les indicateurs de l'ORB sont destinés aux décideurs et au grand public. Les indicateurs sont calculés à partir de données en open data. Il y a des indicateurs d'état (richesse spécifique, taux d'espèces menacées pour les grands groupes taxonomiques, nombre d'espèces ou de données à la maille, ...) et des indicateurs de tendances (travail plus récent, nécessite des données de suivi protocolé). Ces derniers permettent de suivre l'évolution de certains groupes de taxons.

## **Améliorer la qualité des données en Nouvelle-Aquitaine : production, contrôles, validation – Sophie Balia (CBN Sud-Atlantique) et Paul Fromage (FAUNA)**

En Nouvelle-Aquitaine, le SINP s'organise autour de trois entités : une entité de co-pilotage (DREAL-Région-OFB), la plateforme régionale composée de trois pôles thématiques (faune ; flore, fonge, habitats ; géologie) et une équipe d'animation régionale.

**Pour améliorer la qualité des données dès leur production, plusieurs démarches sont mises en œuvre :**

- Mise à disposition d'outils :
  - Outils de saisie et de gestion des données et métadonnées : standardisation des données, contrôles, rattachement aux référentiels ;
  - Une saisie nomade (alimente directement la plateforme SINP) ;

- Des gabarits modèles pour les données et les métadonnées (pour aboutir à des fichiers de données plus homogènes et interopérables) ;
- Accompagnement et sensibilisation des producteurs et fournisseurs de données (notamment pour les métadonnées) ;
- La traçabilité des données et métadonnées (UUID permanent et couple base de données / ID source).

Il est rappelé que la production d'une donnée de qualité commence dès la phase de collecte (protocoles, méthodes choisies, détermination rigoureuse, renseignement d'informations complémentaires).

Des contrôles de cohérence et conformité sont appliqués sur les fichiers transmis pour intégration (puisque les données saisies directement subissent des contrôles automatiques). Un dictionnaire d'attributs additionnels est en cours d'élaboration (et associé à des formulaires de saisie très cadrés).

Les fichiers transmis sont transformés vers un format pivot (analyse des fichiers reçus, identification des colonnes qui correspondent aux nomenclatures du standard). Pour faciliter ce travail, un dictionnaire de synonymes est en cours d'élaboration. De même, des référentiels des organismes et des observateurs sont utilisés (indispensables pour la gestion des droits). Le choix a été fait de procéder au rattachement à TAXREF (en utilisant un outil proche du TaxRef-Match du MNHN, mais basé sur les permutations de lettres et non sur la phonétique – les résultats des deux méthodes n'ont pas été comparés).

Un contrôle de cohérence et de conformité est ensuite appliqué sur ces données mises au format pivot.

**La validation scientifique régionale repose sur la combinaison de la validation automatique et la validation manuelle.** Un niveau de fiabilité est ensuite attribué.

La validation automatique porte sur certains groupes uniquement (liste pré-établie de taxons flore, taxons vertébrés continentaux, quelques groupes d'invertébrés).

Plusieurs critères sont pris en compte dans la validation automatique (les méthodes détaillées sont publiées et accessibles).

Pour la flore, la validation repose en intégralité sur les CBN. Le fonctionnement est différent pour la faune puisque l'observatoire FAUNA ne valide pas scientifiquement les données mais s'appuie sur des experts extérieurs. Des logiciels de validation manuelle (accessibles sur identification) sont déployés, ils permettent la recherche des observations à valider, la validation par lot, l'affichage des informations apportant une aide à la validation, la possibilité de filtrer par observateur.

Une donnée peut être conforme, cohérente, validée scientifiquement mais n'être pas précise (en termes de localisation, temporalité, taxonomique) et donc peu utile.

**Dans certains cas, le manque d'informations complémentaires facultatives peut rendre la donnée peu utilisable** (par ex. pour une espèce très difficile à déterminer mais pas pour laquelle aucune preuve photo n'est associée à la donnée). Cela peut rendre difficile le travail de définition de la sensibilité de la donnée (par ex. lorsqu'il manque la notion de reproduction). Pour pallier cela, une analyse des commentaires est réalisée (développement de méthodes automatisées pour compléter les données). Ce travail est très chronophage.

## Évolutions récentes de la plateforme régionale SINP d'Île-de-France : un changement d'outil devenu nécessaire, ses conséquences et les opportunités offertes – Magali Girard (DRIEAT) et Mustapha Taqarort (ARB Ile de France)

Le SINP en Île-de-France est co-piloté par l'État et la Région. La plateforme régionale était en place depuis 2014. Des référents thématiques sont associés à cette plateforme. L'ARB et le CBNBP administraient la plateforme via deux outils (Cettia idF et FLORA). L'habilitation a été accordée fin 2019 pour 2 ans. En 2019, il est devenu nécessaire de changer d'outil. Le choix s'est porté sur GeoNature, en privilégiant une installation en propre plutôt qu'un recours à GINCO. Dans le même temps, le CBNBP a fait le choix de se recentrer sur un SI métier et de ne plus être administrateur de la plateforme régionale. **L'outil GeoNat'idF est donc l'outil unique du SINP en Île-de-France, administré par l'ARB.**

Trois chantiers préalables ont dû être menés concernant l'évolution du format des données (correspondance des champs entre ancien et nouvel outil), la structuration des données et des métadonnées (pas de gestion des métadonnées dans l'ancien outil), la diffusion des données. Des groupes de travail ont été mis en place pour ces chantiers.

S'agissant des métadonnées, le choix a été fait de créer des grands cadres d'acquisition par grands types d'études, des sous-cadres et des jeux de données découpés par producteur, par méthode, par taxon, par site. Pour les données opportunistes, un cadre d'acquisition « données opportunistes » global a été créé et les jeux de données associés sont découpés par structure.

**Concernant la diffusion des données, le changement d'outil a permis d'avancer dans la direction de l'open data.** Il a été décidé de diffuser toutes les données à leur précision maximale (hors données sensibles), le téléchargement étant possible uniquement pour ses propres données ou celles de sa structure (pour un référent de structure). Des exports peuvent également être demandés à l'ARB. Le référentiel de sensibilité est donc devenu nécessaire (avec objectif d'avoir une liste la plus restreinte possible). Les données cachées sur Cettia ont constitué une base pour l'élaboration d'une pré-liste (liste transitoire pour implémentation dans GeoNat'idF), complétée par la consultation d'experts par groupe taxonomique. La pré-liste contient 44 espèces dont 22 espèces de chiroptères (uniquement sur les données de gîtes). À noter que les données d'habitats ne sont pas diffusées à ce jour, la priorité étant mise sur la stabilisation de la diffusion des données d'espèces.

**L'organisation et la gouvernance ont été remaniées au moment du changement d'outil.**

La migration a eu lieu fin 2021 (un peu plus long que prévu). Plusieurs points positifs sont mis en avant : les échanges sont facilités avec la plateforme nationale (volonté de mettre en place des flux), l'outil permet une gestion fine des droits utilisateurs, l'utilisation de modules de suivis protocolés est une avancée par rapport à l'ancien outil. De plus, la plateforme GeoNat'idF a déjà bénéficié des développements de la communauté GeoNature (exemple du module de discussion).

## Conclusion de la journée – Jérôme Bailly Maître (MTECT/DGALN/DEB)

Jérôme Bailly-Maître, qui devait intervenir en introduction des journées, intervient au terme de la première journée. **Il met en avant deux grands projets qui mettent au défi le dispositif de connaissance qu'est le SINP :**

- Le futur règlement européen portant sur la restauration des écosystèmes naturels. Il présente un niveau d'ambition inégalé et représente un défi majeur pour les politiques de restauration ainsi que pour les dispositifs de connaissance et de surveillance qui devront les accompagner ;

- Le programme national de surveillance de la biodiversité terrestre, avec la nécessité de consolider le dispositif de suivi.

L'importance de l'open data est rappelée en mettant en avant que la diffusion est un des leviers les plus puissants pour préserver le patrimoine naturel.

Il est nécessaire de poursuivre la territorialisation tout en garantissant l'interopérabilité du dispositif, l'articulation entre niveau national et niveau régional est une composante essentielle du fonctionnement du SINP.

Il faudra maintenir les efforts sur le partage des données et les services et outils mis à disposition.

Les SINP doit également aider à créer ou à conforter les passerelles entre différents programmes (ZNIEFF, ABC, programmes de surveillance, cartographie des milieux naturels).

La qualité de la donnée est un enjeu fondamental pour permettre à l'utilisateur d'utiliser les données de manière adaptée.

**Trois sujets vus au cours de ces journées SINP sont remis en avant :**

- La poursuite nécessaire de l'alimentation et de la diffusion du catalogue des protocoles ;
- La poursuite des travaux sur les listes d'espèces sensibles (création, mise à jour, publication) ;
- L'importance des métadonnées qui ont un rôle important notamment dans la qualification des jeux de données, leur catalogue et leur réutilisation dans d'autres programmes.

## **Synthèse de la journée – Solène Robert, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD)**

Parmi les sujets abordés au cours de la journée, certains sont mis en exergue dans la synthèse de la journée. C'est le cas de l'open data qui est un sujet prégnant dans le SINP. Un travail conséquent a été réalisé pour mutualiser de grands volumes de données, il apparaît désormais nécessaire de travailler davantage sur la qualité des données. De plus, l'ouverture de l'accès aux données publiques doit se poursuivre avec pour objectif de montrer l'exemple sur ce sujet. À cet égard, les différents acteurs publics sont appelés à être vigilants sur la rédaction des conventions et des subventions.

L'enjeu de disposer de données complètes et de données protocolées est largement ressorti au cours de cette journée. Ces informations sont nécessaires notamment pour le calcul de sensibilité et la validation des données, et importantes pour les utilisateurs.

Il y a également un enjeu à utiliser les potentialités des standards et à faciliter leur utilisation au niveau des outils, en veillant à mieux guider les utilisateurs.

L'objectif de mieux valoriser les travaux des producteurs est réel, cela passe notamment par le remplissage du référentiel des organismes.

Il est important de mieux gérer et mieux diffuser les différents types de données et de mieux couvrir les différentes thématiques (données de synthèse, d'habitats, de descripteurs, d'abondance, de suivi, de géologie, de pédologie, ...).

Enfin, Solène Robert annonce que le rôle de chef de projet SINP sera désormais assuré par Noëlie Maurel. Solène Robert reste à PatriNat, en responsabilité d'une équipe « Diffusion et médiation », et continue à être impliquée dans la coordination du SINP.